



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Politique agricole

Question écrite n° 39872

Texte de la question

M Jacques Bompard attire l'attention de M le ministre de l'agriculture sur les inconvénients des mesures prises par Bruxelles, relatives aux régions considérées comme des unités indivisibles. La notion de subvention, en fonction de l'indice moyen des productions agricoles, défavorise les régions françaises. Les plus pauvres de nos départements, inclus dans une région relativement productive, ne recevront rien et, de ce fait, seront voués à la désertification. Il lui demande de peser sur Bruxelles afin de tenir compte des disparités importantes qui peuvent exister au sein d'une même région.

Données clés

Auteur : [M. Bompard Jacques](#)

Circonscription : - FN

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39872

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 mai 1988, page 1931